



APPEL DE CANDIDATURES – COMITÉ CONSULTATIF D’URBANISME (CCU)

La Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly sollicite des candidatures afin de pourvoir un poste au sein de son Comité consultatif d’urbanisme (CCU).

Le CCU a pour mandat de formuler des recommandations au Conseil municipal en matière d’aménagement du territoire et d’urbanisme, conformément aux lois et règlements en vigueur. Il analyse notamment les questions liées au zonage, lotissement, dérogations mineures, plans d’implantation et d’intégration architecturale (PIIA), ainsi que tout autre dossier soumis par le Conseil.

Le comité est composé de cinq membres, dont un élu municipal. Les mandats sont d’une durée de deux ans, renouvelables.

Profil recherché

- Être résidentes de la municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly;
- Être disponibles pour au moins une rencontre par mois;
- Posséder une bonne connaissance du territoire;
- Démontrer un intérêt marqué pour l’aménagement et l’urbanisme;
- Détenir, idéalement, une connaissance des lois et règlements en urbanisme (un atout);
- Avoir un bon sens de l’analyse, du discernement et du jugement.

Soumission de candidature

Veillez faire parvenir une lettre de motivation ainsi que votre curriculum vitæ avant le : 23 mars 2026.

À l’attention de : M. Jason Bergeron
Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly
3870, chemin de Tilly, C.P. 10
Saint-Antoine-de-Tilly (Qc)
G0S 2C0
Courriel : dg@saintantoinedetilly.com